

Discours prononcé par Roland HARLÉ, Maire de Pomponne le 7 janvier 2012

Monsieur le Sous-Préfet,
Monsieur le Député,
Monsieur le Président du Conseil Général/ le conseiller Général,
Monsieur le Président de Marne et Gondoire,
Mesdames et Messieurs les Maires et élus des communes voisines,
Monsieur le Commandant de la CRS4,
Madame le Commissaire de police,
Chers collègues, Chers amis,

L'année qui vient de s'achever restera dans les mémoires comme une année noire. Depuis plusieurs mois, les mauvaises nouvelles sociales ou économiques succèdent aux catastrophes annoncées. C'est justement dans ces périodes de crise où nombre de nos concitoyens vivent des moments difficiles que le besoin de maintenir et de resserrer le lien social qui nous unit est le plus aigu. Voilà pourquoi, cette année, nous avons tenu à ouvrir cette cérémonie de vœux en rendant hommage par ce diaporama à nos associations et à tous les bénévoles qui les animent. Qui mieux qu'eux, en effet, grâce à leur engagement peuvent symboliser ces valeurs de solidarité et de générosité, aujourd'hui plus que jamais, essentielles.

J'ai ouvert ce discours en évoquant la crise. Je vais donc commencer l'année 2012 en épargnant votre temps. Contrairement aux années précédentes, les maires adjoints ne prendront pas la parole pour, chacun dans son domaine, évoquer le bilan de l'année passée et ses projets à venir. Certains verront là une dérive autocratique de la municipalité, mais soyez rassurés cela ne les empêchera pas de s'exprimer et c'est bien le travail de toute une équipe toujours aussi soudée et motivée que je vais vous présenter.

Dans tous les domaines l'année 2011 a été intense. Les projets, réalisations et manifestations n'ont pas manqué.

Au chapitre des grands travaux, nous nous sommes attachés en priorité à achever les projets inscrits au contrat régional. En effet, il y avait urgence, sous peine de perdre le bénéfice d'importantes subventions.

En tout début d'année, le restaurant scolaire a donc réouvert ses portes avec une capacité accrue de 40%.

Le 25 juin, Monseigneur Albert-Marie de MONTLEON, Evêque de Meaux célébrait la cérémonie de réouverture de notre vieille église après plus de deux années de travaux.

Enfin, le 1er octobre, les Pomponnais pouvaient découvrir les locaux de leur mairie rénovée et modernisée, travaux exécutés en un temps record compte-tenu de la complexité de l'opération. Il était en effet nécessaire d'assurer la continuité du service public et je tiens ici à remercier les agents qui ont dû travailler parfois dans des conditions difficiles ainsi que,

pour leur bienveillance, les associations qui ont vu leurs activités impactées par le transfert des services administratifs dans les salles annexes de la mairie. L'opération sera parachevée dans quelques semaines avec la rénovation du matériel informatique et l'ouverture de la nouvelle salle des mariages.

Tous ces bâtiments respectent désormais les normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Comme chaque année, le groupe scolaire a subi son traditionnel lifting d'été. La tâche est imposante car il accuse largement ses 35 ans. Après les toitures et les baies vitrées rénovées antérieurement, nous avons entamé cette année un programme pluriannuel de rénovation des sols. L'opération devrait être étalée sur trois années.

Un grand merci aux services techniques pour leur implication dans tous ces travaux de rénovation ainsi qu'à Jean-François DUSSAUGE, notre adjoint aux travaux.

Les sportifs n'ont pas été oubliés avec le skate parc et le terrain multisports des Arcades, inaugurés le 14 mai. Ils sont idéalement situés et sont vraiment appréciés par les jeunes. Je ne suis pas certain qu'ils soient conscients qu'un certain nombre de leurs agrés sont sortis de l'enveloppe parlementaire mais j'adresse, en leur nom, de sincères remerciements à notre député, M. ALBARELLO, pour sa participation financière à cette réalisation.

Dans un bilan, il faut également évoquer ce qui n'a pas été fait. Au total, nous aurons réalisé 74% de notre programme d'investissement. C'est en soi en bon résultat mais des projets annoncés comme la réhabilitation de la rue Berthelot ou l'aire de jeux du stade des Arcades n'ont malheureusement pas pu être engagés, non pas faute de ressources financières mais faute de ressources humaines. C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé récemment de renforcer la structure d'encadrement de la mairie pour accroître notre capacité à faire. Bien sûr, ces projets ne sont pas abandonnés, ils seront reportés en 2012.

Mais, si nous avons été jusqu'à maintenant relativement épargnés par les effets de la crise du fait de notre gestion prudente, nous en subissons indirectement les effets.

2012, je ne sais pas si je dois dire devrait ou devait également voir le début des travaux de la RD334 entre le pont en X et la mairie. Les prémices de ce projet remontent à 2002 date à laquelle la requalification et la sécurisation de cette voie ont été inscrites dans les mesures compensatoires accordées à la commune à la suite du passage de la ligne LGV Est sur son territoire. En 2005, le Conseil général procédait à l'installation de chicanes provisoires. De l'avis général, le résultat est aussi inesthétique que dangereux. Nous avons réouvert le dossier dès 2008 avec le Conseil général, la CAMG et le Syndicat d'Alimentation en Eau

Potable de Lagny. En 2010, un projet définitif était enfin bouclé pour un début de réalisation mi-2011. Las, on découvrait alors - 5 ans après les premières études - que des réseaux souterrains ne permettaient pas de réaliser les travaux prévus. En septembre 2011, cette difficulté aplanie, la CAMG ayant réétudié le tracé de la piste cyclable, plus rien ne s'opposait au commencement des travaux au printemps 2012. Hormis la situation financière du Département...

Nous ne pouvons pas méconnaître les difficultés financières du Conseil Général qui doit en particulier faire face à une forte augmentation de ses charges en matière de solidarité alors que ses ressources diminuent. Mais les promesses faites aux Pomponnais par l'Etat en 2002 doivent être tenues même si les acteurs ont changé depuis la loi de décentralisation de 2004. Des sommes importantes ont déjà été engagées par la commune et les différents maîtres d'ouvrage. Elles risqueraient d'être perdues si ce projet venait à être abandonné ou modifié à nouveau.

Il aura fallu moins de 5 ans pour réaliser les 300 km de la LGV. En faudrait-il trois fois plus pour réhabiliter les 2 km de route départementale promis à Pomponne ?

Aussi permettez-moi donc de formuler un premier vœu : que les travaux de la RD334 débutent enfin au printemps 2012 ainsi que tous les acteurs en avaient convenu il y a 4 mois à peine.

La Commission EDD n'a pas chômé non plus en veillant à l'entretien et à l'embellissement de la commune.

Toujours dans une perspective de développement durable, elle va faire évoluer l'entretien de certains massifs vers une technique de recépage et de paillage. L'intérêt est à la fois écologique - réduction de l'évaporation d'eau et apport de nutriments naturels - et économique puisqu'actuellement les massifs sont bêchés et désherbés par un prestataire.

Au menu de 2012, il n'y aura pas de traitement contre les chenilles processionnaires. Le traitement effectué par hélicoptère en mai 2011 en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Chantierine a abouti à une diminution significative du nombre de chenilles. Il n'est donc pas prévu de nouveau traitement aérien en 2012. Seuls certains arbres seront traités par canon si nécessaire.

L'intégration visuelle des transformateurs ErDF se poursuit au rythme de 2/an dans le cadre d'une convention avec ErDF qui nous subventionne à raison de 300 euros/transfo. Cette année deux fresques ont été réalisées aux Cornouillers par les graphes de « l'Air des Yeux ». En 2012 nous traiterons les transformateurs de Chabanneaux et du cimetière.

Nouveau projet important qui sera porté par Dominique FRANÇOISE et la

commission Environnement et Développement Durable: les économies d'énergie.

L'objectif est de réduire de 30% la consommation énergétique des bâtiments municipaux en installant un système de régulation du chauffage. En 2012, nous allons commencer par notre plus gros poste de consommation qui est le groupe scolaire. Pour cela nous nous appuyerons sur l'expertise de M. Pierre CHOFFARDET, Conseiller Municipal à Dampmart où il a conduit avec succès un projet similaire en 2009. C'est aussi cela l'intercommunalité, le partage des compétences des élus. L'étude est réalisée, je parle au présent car il est déjà à pied d'oeuvre, en partenariat avec un stagiaire en BTS d'électrotechnique du lycée d'Aulnay, M. BAH, sous la direction de son professeur M. SERREAU. Merci à tous trois pour ce beau projet.

Pour assurer la transition avec le sujet suivant, je citerai la poursuite de la mise en oeuvre du bio à la cantine. Nous avons tenu nos objectifs, puisque nous en sommes désormais à 1 repas bio par semaine.

Il est peu probable que cela soit lié à l'amélioration de la qualité des aliments, mais la commission des affaires scolaires et sociales a relevé un phénomène marquant de la rentrée 2011. Je veux parler d'une augmentation significative de la fréquentation du restaurant scolaire et du centre de loisirs.

Tout d'abord, il faut bien remarquer que l'accroissement des effectifs en 2011 ne résulte pas de nouvelles constructions, puisque celles-ci ne sont pas encore sorties de terre, mais plutôt d'une évolution du mode de vie et des besoins des familles.

Nous savons que c'est un sujet qui préoccupe de nombreux Pomponnais. Au delà de l'augmentation des charges induites, nos infrastructures seront-elles capables de répondre aux besoins des futurs habitants de Pomponne?

Il est difficile de répondre avec exactitude à cette question car nous ne connaissons pas a priori le nombre d'inscriptions qui émanera des futures constructions.

Nos structures d'accueil possèdent encore quelques réserves - le restaurant scolaire a été agrandi et l'école accueillait 4 classes supplémentaires dans les années 90 - et nous devrions être en mesure de répondre à l'arrivée des programmes en cours ou prévus à court et moyen termes (« Les bois de la Marne », « Les rives de Pomponne » et « Le Grimpé »). Mais nous ne pourrions pas pousser les murs si de nouveaux programmes immobiliers émergent. La loi nous fait obligation d'accueillir les enfants mais ne nous donne pas vraiment les moyens de contrôler le développement urbanistique de la commune. J'en veux pour preuve le nouvel assouplissement du code de l'urbanisme qui vient d'être adopté. L'enjeu est à la fois social et économique. Seuls nous ne pourrions pas répondre à ce problème. D'où l'intérêt d'une approche intercommunale dans le cadre du projet de Coeur Urbain de Marne-et-Gondoire.

Un sujet encore plus brûlant, pour ne pas dire un brûlot, est tombé en cette fin d'année: il s'agit du transport scolaire. Depuis la rentrée 2011, la compétence des transports scolaires est assurée par le Conseil général qui a donc renégocié tous les marchés pour la totalité des circuits du département. En septembre nos enfants ont bénéficié d'un car flambant neuf qui arrive enfin à l'heure. Le revers de la médaille, c'est que le Conseil général nous a tout récemment présenté la facture: en application des nouvelles règles de subventionnement, là où le car scolaire nous coûtait environ 15 000€ /an, il nous faudrait désormais déboursier 70 000€, soit près de 5 fois plus. Nous ne pouvons pas décemment consacrer près de 6% des impôts payés par les Pomponnais pour simplement affréter un car scolaire.

Nous avons donc dénoncé la convention nous liant au Conseil Général et la question de la suppression du transport scolaire à Pomponne est très clairement posée.

Permettez-moi donc de formuler un second vœu : que nous trouvions très rapidement une solution acceptable avec le Conseil général pour maintenir ce service essentiel pour de nombreux Pomponnais. Toute autre issue est inenvisageable puisque la commune n'a pas la compétence en matière de transports scolaires.

Arlette GUERIN et la commission scolaire et sociale ont donc du pain sur la planche. D'autant plus que le domaine du social n'est pas en reste :

Tout d'abord, le transport des personnes isolées que nous avons initié tout début 2011. Ce service très apprécié est victime de son succès. Nous allons donc devoir accroître la capacité du véhicule que nous utilisons. Au passage, cet investissement servira également aux transports périscolaires et participera à la réduction de notre budget transports. Ce sera un véhicule 9 places et pour couper court à toute polémique - la question m'a déjà été posée - il n'est pas question d'acheter un autocar.

Le CCAS : comme partout, le nombre et la difficulté des dossiers à traiter ont crû considérablement et la commission a entrepris un travail de refonte en profondeur de la méthode de travail du CCAS. Chaque dossier de personne en difficulté fait désormais l'objet d'une analyse et d'un suivi personnalisés dans la durée. Merci au service social de la mairie et aux bénévoles du CCAS qui ont accompagné cette démarche tout au long de l'année. Bien entendu, nous la poursuivrons en 2012.

Enfin, le logement social : le 22 janvier dernier, nous posons la première pierre du programme "Les bois de la Marne" à l'entrée de Pomponne. La livraison des 112 logements est prévue pour la rentrée 2012. Dans ce domaine également, le besoin est immense et malgré tous nos efforts - Pomponne répond amplement à ses obligations légales en la matière - nous ne pouvons pas satisfaire toutes les demandes des Pomponnais. Ce

programme nous permettra toutefois de satisfaire la quasi totalité des demandes de moyennes surfaces que nous avons en portefeuille. Je tiens à redire qu'il s'agit d'un programme de qualité - la rapidité avec laquelle les logements en accession ont été vendus, moins de deux semaines, en atteste - et que les craintes qui ont pu être exprimées ici ou là ne sont pas justifiées.

J'ai déjà évoqué à plusieurs reprises les projets urbanistiques en cours. La pression foncière ne faiblit pas, bien au contraire, et il ne s'écoule pas de semaine sans que Philippe PEUGNET et la commission urbanisme soit sollicitée.

Pour y faire face, nous nous étions engagés ici même à lancer une révision de notre plan local d'urbanisme. C'est chose faite et nous nous sommes d'ores et déjà mis au travail. Nous travaillons avec une société spécialisée, le cabinet GREUZAT, et bien entendu le pôle urbanisme de Marne-et-Gondoire. Notre futur PLU devra en effet être en conformité avec tous les documents adoptés par le Conseil Communautaire qui ont pour jolis noms PLH (Programme Local de l'Habitat), SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) et PPEANP (Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains). Je laisserai le soin à Michel CHARTIER de vous en dire plus sur ces acronymes tout à l'heure. Merci en tous cas à Mathieu GUION et à ses collaborateurs pour leur aide précieuse.

Le PLU est un document qui concerne tous les habitants puisqu'il a vocation à dessiner notre environnement urbain. Sa conception est une procédure longue qui nécessite des échanges permanents et une concertation sans faille. Nous n'en sommes qu'au tout début et le travail va s'intensifier dès ce début d'année. Je remercie par avance tous les membres du Comité Consultatif d'Urbanisme créé à l'occasion de cette révision, pour leur participation active.

Par ailleurs, nous allons mettre très prochainement en place un panneau d'information dédié à la révision du PLU ainsi que le registre destiné à recueillir vos observations.

A propos d'information, peut-être avez-vous déjà pu apprécier le nouveau site Internet de Pomponne. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez dès maintenant vous précipiter sur vos Iphone.

De nouveau merci à Philippe pour la qualité de son travail qui allie goût et efficacité.

On m'a déjà demandé qui était l'auteur de la photo qui orne notre carton d'invitation, je vous précise qu'elle est de lui. Le lieu et la date du cliché sont faciles à reconnaître.

Quelques mots également sur nos animations et festivités qui ont été comme à l'accoutumée nombreuses et joyeuses sous la houlette de notre maître de cérémonie, Hervé GUISE avec la participation du comité des fêtes que je remercie.

Tout d'abord « les best of » à reconduire sans conteste : le bal carnaval,

le repas des anciens, la soirée des jeunes et l'arbre de Noël. Mais également, Arts'Expo qui pour sa deuxième édition était organisée par Marie-Eve SERIZAY et a connu un beau succès. Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir quelques artistes de l'Atelier de Thorigny.

Deux manifestations n'ont malheureusement pas attiré la foule escomptée. Il s'agit de la fête de Pomponne et de la fête de la Marne. Malgré plusieurs changements de formule, le phénomène est récurrent depuis plusieurs années. La commission Association Sports et Loisirs va donc se pencher sur leur devenir.

Un grande première à Pomponne cette année : l'organisation d'une course nature, le 8 mai 2012, intitulée « Entre Dhuis et Marne ». Elle porte bien son nom car les 16 km de sentier ou de chemin vert longent très souvent la Dhuis ou la Marne et traversent les communes de Carnetin, partenaire de cette 1^{ère} édition, Thorigny et Dampmart. 250 participants sont attendus, avec un repas champêtre pour terminer la matinée sportive dans la bonne humeur. Cette course sera parrainée par Michel BACH et Sylvie CADIerno. Elle s'inscrit également dans la préparation du marathon de Marne-et-Gondoire qui traversera notre commune le 1^{er} juillet avec l'objectif de remporter le challenge intercommunal de l'animation.

Puisque nous y sommes, je ne veux pas terminer ce discours sans vous dire quelques mots sur notre intercommunalité.

Nos projets communs bien sûr :

Tout le monde aura remarqué que les travaux du Pôle Gare étaient terminés. A priori, il ne nous reste plus qu'à faire fonctionner tout ça et ce n'est peut-être pas le plus simple.

Le stationnement connaît toujours de graves difficultés. Cela est dû bien sûr aux dysfonctionnements que rencontre la SAEMES avec ses installations. Mais ce sont des problèmes techniques qui devraient être solutionnés prochainement. Par contre, l'incivisme de nombreux automobilistes, lui, sera plus difficile à corriger. Les règles sont contraignantes pour tous, riverains, usagers de la gare, clients des commerçants, mais il n'y a pas d'autre solution que de les appliquer sans discrimination pour que tous vivent ensemble. Nous ne baisserons pas les bras et gageons que l'année 2012 sera le temps du réapprentissage du code de la route pour certains.

Les modifications apportées aux lignes de transports en commun à la suite de l'ouverture du souterrain SNCF sont également loin de faire l'unanimité. Dès la semaine prochaine, une rencontre est prévue avec le Syndicat des Transports et les communes du Nord pour tenter de trouver des solutions aux multiples problèmes soulevés.

La RD334 dont j'ai déjà longuement parlé et le projet du Coeur Urbain qui mériterait à lui seul tout un chapitre. Le projet de pré-faisabilité

d'aménagement du site « du Grimpé » élaboré par le cabinet Alexandre CHEMETOFF a été présenté récemment au Conseil municipal et au Comité Consultatif d'Urbanisme. L'étude va maintenant se poursuivre dans le même cadre que la révision du PLU.

Mais également, la crise d'identité que connaît Marne-et-Gondoire à propos de l'application de la réforme de ses statuts. Je tiens simplement à réaffirmer ici que les élus de Pomponne se sont très clairement prononcés pour le projet de territoire défendu majoritairement par le Conseil Communautaire. Il n'est pas question pour nous de renier notre ancrage dans le cœur historique de la CAMG.

Je formulerais donc un troisième vœu : que la crise actuelle connaisse une issue favorable très rapidement en ne débouchant pas sur un schisme irréversible et que tous les membres de la famille Marne-et-Gondoire se remettent sereinement au travail dans l'intérêt de tous.

Voilà, vous aurez pu constater que l'actualité pomponnaise est riche et que le travail ne manque pas pour les mois à venir. Je souhaite terminer ce discours sur une métaphore maritime. Lorsque je suis dans le gros temps, je me dis deux choses : La première, c'est que les choses peuvent toujours empirer. Le rôle premier du capitaine et de son équipage est alors de conserver le cap en s'adaptant aux conditions. La deuxième, c'est que le beau temps finit toujours par revenir. C'est donc un message d'espoir que je vous délivre en vous souhaitant à tous une excellente année 2012.

Je vous remercie.